

Glossaire

Archétype : type primitif ou idéal ; original qui sert de modèle (Le Petit Robert, 2000) ; ici, entendre modèle de référence servant d'image guide des paysages dominant d'une région.

Adret : versant d'une vallée exposé au soleil (opposé à *ubac**).

Bocage : la forme habituelle du bocage, paysage d'enclos, est caractérisée par un *habitat dispersé** combiné à une organisation individuelle de fermes entourées de leurs terrains d'exploitation, souvent enclos de rideaux d'arbres, combinant majoritairement herbages et élevage.

Butte : relief isolé ou groupé formé d'une roche dure, résidu de l'érosion ancienne d'un plateau.

Chavée : en Condroz, dépression allongée creusée dans les calcaires peu résistants à l'érosion.

Colline : relief isolé ou groupé de forme arrondie qui s'élève dans une plaine.

Côte (cuesta) : relief dissymétrique composé d'un versant en pente raide (le front) et d'un versant en pente douce (le revers).

Dépression : relief plat en creux, à fond large, pouvant s'allonger sans se réduire à une vallée.

Dispersion intercalaire : forme d'*habitat dispersé** où les hameaux centraux ont une taille importante.

Faciès paysager : subdivision d'un *territoire paysager** correspondant à l'expression de légères variantes paysagères.

Habitat dispersé : forme d'habitat rural où les maisons se répartissent dans tout l'espace, sans ordre apparent et sans laisser de vide. Chacune est entourée de prés ou de champs. Un hameau central regroupe le plus souvent les fonctions collectives (opposé à *habitat groupé**).

Habitat groupé : forme d'habitat rural où les maisons se regroupent en villages ou hameaux, avec un entassement plus ou moins important selon leur disposition en plan. Cette distribution de l'habitat se nuance à la fois par la dimension des villages ou hameaux, par leur relative proximité sur le territoire et par la concentration plus ou moins forte de leurs maisons. On y distingue *village concentré**, *village lâche** et *village-rue** (opposé à *habitat dispersé**).

Modélé : aspect que l'érosion donne au relief.

Openfield : le système traditionnel de l'openfield (champs ouverts) est caractérisé par un *habitat* strictement *groupé** au centre des terres agricoles caractérisées par la polyculture céréalière gérée selon une organisation collective et couronnées de bois communautaires.

Plaine : surface plane ou très mollement ondulée, de basse altitude, de même niveau que le cours d'eau qui la draine, située au plus bas des reliefs environnants.

- Plateau** : surface relativement plane ou ondulée, dominante par rapport à son environnement, pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquée sur ses rebords. Les plateaux peuvent présenter des ondulations que l'on apprécie à l'ampleur longitudinale et verticale de l'onde. « Mollement » est utilisé pour caractériser une ondulation longue (par opposition à « serré » quand elle est courte). « Fortement » et « faiblement » sont utilisés pour caractériser l'ampleur verticale d'une onde.
- Scaldien** : de la région de l'Escaut.
- Terrasses** : sur les versants d'une vallée, replats, souvent recouverts de dépôts fluviaux qui correspondent à un ancien fond de rivière.
- Terrassettes** : paliers juxtaposés découpant un terrain en pente pour permettre la culture en étages.
- Territoire paysager** : agrégation de plusieurs *unités paysagères** possédant des caractéristiques homologues ou similaires.
- Tige** : en Condroz, bombement allongé correspondant aux bancs de grès résistant à l'érosion.
- Tienne** : butte ou bourrelet de calcaire dans et aux abords de la Calestienne
- Ubac** : versant abrité du soleil (opposé à *adret**).
- Unité paysagère** : portion de territoire embrassée par la vue humaine au sol et délimitée par des horizons visuels (hauteurs ou lisières).
- Vallée** : forme allongée creusée par un cours d'eau, ouverte à son extrémité aval et constituée par la convergence de deux versants plus ou moins pentus.
- Vallonnements** : succession plus ou moins rapprochée de petites vallées (ou vallons) séparées par des buttes.
- Versant** : surface en pente entre un sommet ou une ligne de points hauts (crête, rebord de plateau) et une ligne de points bas (pied de versant). Si la pente est verticale (90°), on parlera de falaise ou d'abrupt.
- Village concentré** : village dense dans lequel les habitations sont proches sans se toucher.
- Village de réseau routier** : village allongé alignant ses maisons le long d'une ou plusieurs rues principales sans qu'elles ne soient jointives.
- Village lâche** : village peu dense, dans lequel le groupement des habitations présente des intervalles importants.
- Village rue** : village aux habitations principalement mitoyennes formant un ou des espaces-rues.